

**Fonds mondial de dividendes  
Clearpoint  
États financiers**  
31 décembre 2015 et 2014

# FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT

31 décembre 2015

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États de la situation financière .....	2
États du résultat étendu .....	3
États de l'évolution de l'actif net attribuables aux détenteurs de parts rachetables .....	4
États des flux de trésorerie.....	5
Tableau du portefeuille de placements.....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-19

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux participants du  
Fonds mondial de dividendes Clearpoint

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds mondial de dividendes Clearpoint, qui comprennent les états de la situation financière en date du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2014, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuables aux détenteurs de parts rachetables et les états des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos audits. Nos audits ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission d'audit consiste à mettre en œuvre des procédures afin de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ce risque, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne de l'entité appliqué pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons, au terme de l'audit, avoir obtenu des éléments probants suffisants et appropriés pour pouvoir formuler une opinion.

### Opinion

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tous les éléments de caractère significatif une image fidèle de la situation financière du Fonds mondial de dividendes Clearpoint au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, et qu'ils ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables professionnels agréés,  
experts-comptables autorisés  
Le 29 mars 2016

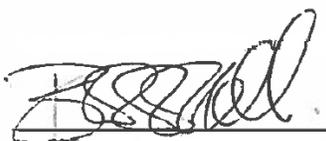
# FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT

## États de la situation financière

Au

	31 décembre 2015	31 décembre 2014 (note 13)
<b>Actifs</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Placements désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 9)	15 080 251 \$	18 901 099 \$
Trésorerie	208 730	2 476 119
Devises	923 535	-
Dividendes et intérêt à recevoir	22 902	28 737
Souscriptions à recevoir	-	9 800
À verser par la société de gestion	-	8 750
Distribution à recevoir	-	56
	<b>16 235 418</b>	<b>21 424 561</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Charges constatées par régularisation	113 455	119 773
Distributions à payer	33	-
Placements détenus aux fins de négociation	-	417 996
	<b>113 488</b>	<b>537 769</b>
<b>Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables</b>	<b>16 121 930 \$</b>	<b>20 886 792 \$</b>
<b>Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par série</b>		
<b>Série A</b>	<b>7 645 336 \$</b>	<b>10 556 188 \$</b>
<b>Série F</b>	<b>8 476 594</b>	<b>10 330 604</b>
	<b>16 121 930</b>	<b>20 886 792</b>
<b>Nombre de parts rachetables existantes (note 5)</b>		
<b>Série A</b>	<b>1 087 048</b>	<b>1 443 343</b>
<b>Série F</b>	<b>1 054 500</b>	<b>1 257 801</b>
<b>Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par part</b>		
<b>Série A</b>	<b>7,03 \$</b>	<b>7,31</b>
<b>Série F</b>	<b>8,04</b>	<b>8,21</b>

Approuvé au nom de Caldwell Investment Management Ltd., Gestionnaire et fiduciaire du Fonds



Brendan T. N. Caldwell, président

Voir les notes complémentaires

## FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT

### États du résultat étendu

Pour les exercices terminés au 31 décembre

	2015	2014
<b>Produits</b>		
Dividendes	678 868 \$	644 734 \$
Produit d'intérêt aux fins de distribution	1 062	416
Variations nettes de la juste valeur sur les actifs et passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat	848 261	1 377 671
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements et les devises	2 532 531	1 197 712
Gains réalisés sur les placements	(3 311 697)	(159 367)
Pertes réalisées sur les contrats de change à terme		
	749 025	3 061 166
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 6)	305 691	320 665
Frais de vérification	40 984	20 830
Frais de comptabilité	40 453	38 627
Frais d'administration	38 969	35 454
Coûts de transaction (note 10)	32 661	44 156
Frais de dépôt	24 410	18 000
Intérêts et coûts d'emprunt	18 536	-
Frais juridiques	15 253	27 000
Frais de communication aux détenteurs de titres	15 184	18 000
Droits de garde	8 999	10 000
Honoraires du comité d'examen indépendant	7 165	6 000
Autres frais	-	4 790
	548 305	543 522
Déduction : Dépenses prises en charge par le Gestionnaire (note 6)	-	(8 000)
Retenues d'impôt	85 354	160 501
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	115 366 \$	2 365 143 \$
<b>Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	46 785	1 155 888
Série F	68 581	1 209 255
	115 366 \$	2 365 143 \$
<b>Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	0,04 \$	0,83 \$
Série F	0,05	1,02

Voir les notes complémentaires

## FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT

### États de l'évolution de l'actif net attribuables aux détenteurs de parts rachetables

Pour les exercices terminés au 31 décembre

2015	Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, début de l'exercice	Produit tiré des parts rachetables émises	Distribution aux détenteurs de parts provenant du remboursement de capital	Réinvestissement des distributions	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, fin de l'exercice
Série A	10 556 188 \$	1 002 807 \$	(450 479) \$	311 036 \$	(3 821 001) \$	46 785 \$	7 645 336 \$
Série F	10 330 604	2 687 692	(453 131)	211 117	4 368 269	68 581	8 476 594
	20 886 792 \$	3 690 499 \$	(903 610) \$	522 153 \$	(8 189 270) \$	115 366 \$	16 121 930 \$

2014	Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, début de l'exercice	Produit tiré des parts rachetables émises	Distribution aux détenteurs de parts provenant du remboursement de capital	Réinvestissement des distributions	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, fin de l'exercice
Série A	8 583 840 \$	2 117 574 \$	(502 179) \$	313 629 \$	(1 112 564) \$	1 155 888 \$	10 556 188 \$
Série F	8 638 816	1 622 951	(428 292)	174 669	(886 795)	1 209 255	10 330 604
	17 222 656 \$	3 740 525 \$	(930 471) \$	488 298 \$	(1 999 359) \$	2 365 143 \$	20 886 792 \$

Voir les notes complémentaires

**FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT**  
**États des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés au 31 décembre

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, pour l'exercice	115 366 \$	2 365 143 \$
Ajustements des éléments sans effet sur la trésorerie	(2 532 531)	(1 197 712)
Gains nets réalisés sur les opérations de placement	32 661	44 156
Coûts de transaction	(848 261)	(1 377 671)
Variation de la plus-value non réalisée dans la valeur des placements	3 311 697	159 367
Pertes réalisées sur un contrat à terme		
Variation des soldes hors caisse	33	(38 057)
Augmentation (diminution) des distributions à payer	8 750	(8 750)
Diminution (augmentation) des effets à verser par la société de gestion	5 835	(4 196)
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	56	(56)
Diminution (augmentation) de la distribution à recevoir	(6 318)	15 127
Diminution (augmentation) des charges constatées par régularisation	9 800	(9 800)
Diminution des souscriptions à recevoir		
Produit de la vente et échéance de placements	3 679 877	4 480 609
Achat de placements	(334 126)	(5 002 642)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>3 442 839</b>	<b>(574 482)</b>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 690 499	3 740 525
Montants payés lors des rachats de parts rachetables	(8 189 270)	(1 999 359)
Distributions versées	(381 457)	(442 173)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(4 880 228)</b>	<b>1 298 993</b>
Gains (pertes) sur les opérations de change en espèces	93 535	(12 219)
Diminution (augmentation) de la trésorerie durant l'exercice	(1 343 854)	712 292
Trésorerie, début de l'exercice	2 476 119	1 763 827
<b>Trésorerie (y compris les devises), fin de l'exercice</b>	<b>1 132 265 \$</b>	<b>2 476 119 \$</b>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :*		
Dividendes reçus, nets de tout impôt retenu	600 496 \$	480 037 \$

Voir les notes complémentaires

**FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CLEARPOINT**  
**Tableau du portefeuille de placements**

**Au 31 décembre 2015**

Placements détenus	Valeur nominale		
	(\$/ Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
Actions étrangères (93,5 %) :		\$	\$
Altria Group Inc.	7 096	211 285	571 672
American Electric Power Co Inc.	7 497	349 224	604 601
AT&T Inc.	13 801	440 948	657 252
BP PLC	7 290	353 018	315 393
Chevron Corporation	2 310	234 578	287 606
ConocoPhillips	4 155	318 503	268 492
Emerson Electric Company	5 096	294 251	337 338
Exelon Corporation	12 931	437 105	496 986
Exxon Mobil Corporation	4 809	394 601	518 808
General Electric Company	15 839	331 241	682 845
General Motors Company	9 216	387 110	433 796
Intel Corporation	9 289	229 855	443 747
JPMorgan Chase & Company	6 620	268 372	604 972
Kraft Heinz Company	5 479	197 993	551 734
L-3 Communications Holdings Inc.	2 973	243 759	491 740
Merck & Co Inc.	5 978	258 703	437 009
MetLife Inc.	5 685	339 562	379 318
Microsoft Corporation	6 823	203 179	523 899
NextEra Energy Inc.	4 188	301 318	602 166
Philip Morris International Inc.	3 458	278 176	420 726
Pinnacle Foods Inc.	9 237	301 314	542 809
Public Service Enterprise Group Inc.	10 004	352 837	535 684
RMR Group Inc.	137	2 463	2 737
Royal Dutch Shell PLC	5 555	380 062	352 039
Senior Housing Properties Trust	12 365	319 341	253 959
Sysco Corporation	10 793	363 834	612 438
The PNC Financial Services Group Inc.	4 865	329 664	641 737
The Southern Company	9 725	444 836	629 765
Unilever PLC	10 869	416 034	648 642
Verizon Communications Inc.	9 974	404 031	638 022
Wells Fargo & Company	7 873	355 967	592 319
Total des actions (93,5 %)		9 743 164	15 080 251
Trésorerie (7,1 %)			208 730
Autres éléments du passif moins autres éléments de l'actif (-0,6 %)			832 949
Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables (100,0 %)			16 121 930

Voir les notes complémentaires

## Fonds mondial de dividendes Clearpoint

### Notes complémentaires aux états financiers

#### 31 décembre 2015

---

#### 1 Le Fonds

mondial de dividendes Clearpoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée, en vertu des lois de la province de l'Ontario, par des déclarations de fiducie, signées par le fiduciaire du Fonds le 27 août 1998 et dans ses versions modifiées et mises à jour le 20 avril 2006, le 31 janvier 2008, le 10 décembre 2008 et le 5 novembre 2010.

Le 30 juillet 2013, la déclaration de fiducie du Fonds a été une fois de plus modifiée pour mettre en application a) le changement du fiduciaire du Fonds, de Redwood Asset Management Inc. à Caldwell Investment Management Ltd. et b) le changement de nom du Fonds, de Fonds mondial de dividendes élevés Redwood à Fonds mondial de dividendes Clearpoint.

Caldwell Investment Management Ltd. (le « Gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le Gestionnaire est constitué en vertu des lois de l'Ontario. L'adresse du siège social du Fonds est 150 King Street West, Suite 1702, P.O. Box 47, Toronto, ON M5H 1J9.

L'objectif de placement du Fonds est de réaliser une croissance de capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés du monde entier.

#### 2 Base de présentation

Les états financiers annuels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »).

Les méthodes comptables appliquées aux présents états **financiers** annuels sont basées sur les IFRS émises et en vigueur au 31 décembre 2015, qui est la date à laquelle le fiduciaire a autorisé la publication **des états financiers annuels**.

#### 3 Principales méthodes comptables

##### a) Futures normes comptables

Les normes IFRS suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas encore en vigueur :

En juillet 2014, le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI ») a terminé la réforme de la comptabilisation des instruments financiers et publié l'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») (révisée en 2014), qui contient les exigences pour a) le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, b) la méthodologie de dépréciation et c) la comptabilité de couverture générale. L'IFRS 9 (révisée en 2014) remplacera l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, dans son intégralité à la date d'entrée en vigueur.

La nouvelle norme, qui entrera en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ne devrait pas avoir une incidence importante sur le Fonds.

En décembre 2014, la publication de l'Initiative concernant les informations à fournir a modifié la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Les modifications visent à encourager les entités à exercer leur jugement professionnel pour déterminer quelles sont les informations à présenter dans les états financiers et les notes complémentaires en clarifiant les directives sur l'importance, la présentation et la structure des notes. Ces modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le Fonds modifiera ses informations à fournir, si nécessaire, dans les états financiers de 2016.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers échangés sur les marchés actifs (comme les instruments dérivés et les titres négociés sur le marché) est basée sur le cours du marché. Conformément aux dispositions des documents d'offre du Fonds, les positions des investissements sont évaluées en fonction du dernier cours du marché afin de déterminer l'actif net par part pour les souscriptions et les rachats. Aux fins de présentation de l'information financière, le Fonds utilise le dernier cours du marché pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque le dernier cours du marché se trouve dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur de la journée. Lorsque le dernier cours du marché ne se trouve pas dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, le Gestionnaire détermine le point dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des circonstances et des faits particuliers. Lorsque le Fonds détient des instruments dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, il peut prendre les cours milieu de marché comme base d'établissement de la juste valeur des positions des risques qui se compensent et appliquer le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette ouverte, selon le cas.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les instruments dérivés négociés hors bourse) est déterminée en utilisant les techniques d'évaluation. Le Fonds utilise une variété de méthodes et émet des hypothèses qui sont basées sur les conditions du marché qui existent à chaque date de l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent l'utilisation de transactions sans lien de dépendance récentes et comparables, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles de valorisation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

c) Classement

Le Fonds classe ses placements dans des titres d'emprunt, de participation et d'instruments dérivés comme étant des éléments d'actif et de passif financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Cette catégorie comprend deux sous-catégories : les éléments d'actif et de passif financiers détenus aux fins de négociation, ainsi que ceux désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès la création.

i) Éléments d'actif et de passif financiers détenus aux fins de négociation

Un élément d'actif et de passif financier est classé comme étant détenu aux fins de négociation s'il est acquis ou engagé principalement dans le but d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou si au moment de la comptabilisation initiale, cet élément fait partie d'un portefeuille composé de placements financiers identifiables gérés ensemble, et pour lesquels il existe un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Les instruments dérivés sont classés comme étant détenus aux fins de négociation. Le Fonds ne classe aucun instrument dérivé comme couverture dans une relation de couverture.

ii) Éléments d'actif ou de passif financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès la création

Les éléments d'actif ou de passif financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès la création sont des instruments financiers non classés comme étant détenus aux fins de négociation, mais il s'agit plutôt d'instruments gérés, qui sont évalués sur la base de la juste valeur, conformément à la stratégie de placement documentée du Fonds. Le Fonds classe tous les autres placements désignés comme étant à la juste valeur en passant par le compte de résultat.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, majorés des coûts d'opérations dans le cas des instruments financiers évalués à un coût amorti. Les achats et les ventes d'actifs financiers normalisés sont comptabilisés à la date de l'opération.

L'obligation pour les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables du Fonds est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers tiennent compte du montant à recevoir ou à verser, actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif du contrat. Les conventions comptables du Fonds pour évaluer sa valeur liquidative (« VL ») concernant les opérations avec les porteurs de parts sont identiques aux méthodes comptables utilisées pour évaluer la juste valeur de ses placements et de ses produits dérivés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Autres éléments d'actif et de passif, y compris : les dividendes et intérêts à recevoir, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir et à verser par la société de gestion sont classés comme des prêts et des créances, et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De la même façon, les charges constatées par régularisation, les rachats à payer et les distributions à payer sont classés comme des éléments de passif financiers et comptabilisés au coût après amortissement. Les éléments de passif financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres éléments d'actif et de passif financiers sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti qui correspond à une approximation de la juste valeur.

d) Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les éléments d'actif et de passif financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La comptabilisation a lieu à la date de l'opération, soit la date d'engagement de l'achat ou de la vente à découvert des instruments. À partir de cette date, les gains et les pertes découlant des changements de la juste valeur des éléments d'actif ou de passif sont comptabilisés dans les états du résultat global.

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration, ou en cas de transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les éléments du passif si et seulement si les obligations dudit Fonds sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

e) Compensation en matière d'instruments financiers

Les éléments d'actif et de passif financiers sont compensés et le montant net est inscrit dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, ainsi qu'une intention de procéder à un règlement sur la base du montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut différents accords généraux de compensation ou des accords semblables ne respectant pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais les montants connexes peuvent tout de même être compensés dans certaines circonstances, notamment une faillite ou la résiliation d'un contrat.

f) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des dépenses et sont inclus dans « Coûts de transaction » dans les états du résultat global. Les coûts de transaction sont des frais marginaux directement liés à l'acquisition, à l'émission, ou à la vente d'un placement. Ces frais comprennent les honoraires et commissions versées aux représentants, aux conseillers, aux courtiers et aux maisons de courtage, les frais imposés par les agences réglementaires et les Bourses de valeurs, et les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de valeurs. Le coût des placements pour chaque titre est déterminé selon la méthode du coût moyen.

g) Évaluation des parts et date d'évaluation

Les parts sont émises et rachetées de façon continue selon la VL aux fins de transaction par part, laquelle est déterminée pour chaque série de parts du Fonds, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. La valeur de chaque part d'une série du Fonds est déterminée en divisant la valeur marchande totale de l'actif net de cette série de parts, calculée conformément aux documents d'offre du Fonds, par le nombre total de parts de cette série en circulation à la fermeture de la journée ouvrable, le jour de l'évaluation.

h) Comptabilisation des produits

Les transactions de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le produit d'intérêt est

comptabilisé quotidiennement et le produit de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés en fonction du coût moyen.

Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés de façon proportionnelle, en référence au capital à rembourser et au taux d'intérêt effectif qui s'applique.

Le gain ou la perte réalisé sur la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont déterminés au coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro.

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

---

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires du Fonds sont convertis en dollars canadiens, la devise fonctionnelle du Fonds, à un taux de change en vigueur à la date de la déclaration de position financière. Les éléments non monétaires sont convertis au taux de change en vigueur lorsque les éléments de l'actif ont été acquis ou lorsque les obligations sont nées. Les gains et les pertes en devises sont inclus dans les états du résultat global de l'exercice. Les achats et ventes de placements, de revenus de placement et de charges sont calculés au taux de change qui prévaut aux dates des opérations.

j) Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par part

Les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par part, sont calculés en divisant les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables d'une série particulière de parts par le nombre total de parts de cette série particulière en circulation à la fin de l'exercice.

k) Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part, est basée sur l'augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables attribuées à chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice. Consulter la note 11 pour le calcul.

l) Trésorerie

La trésorerie est constituée des liquidités détenues par une banque ou un dépositaire. La trésorerie est comptabilisée au coût, auquel s'ajoutent les intérêts courus, ce qui représente environ la juste valeur.

m) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme conclus par le Fonds sont uniquement destinés à des couvertures de change et aux fins de règlement habituel. La valeur de ces contrats à terme est le gain ou la perte qui aurait été réalisé si, le jour de l'évaluation, la position était liquidée. Elle est comptabilisée en tant que gain ou perte non réalisé. À la date d'échéance des contrats, la différence entre le coût et la valeur marchande de la devise est présentée dans les « gains (pertes) réalisés sur la vente de placements », comme cela est indiqué dans l'état du résultat global.

4 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément à la norme IFRS exige que la gestion utilise des estimations comptables. Elle exige également que la gestion exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes liées à des événements futurs jugées comme étant raisonnables dans ces circonstances. Voici ci-dessous les jugements et estimations comptables les plus importants réalisés par le Fonds relativement à la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option liée à la juste valeur

En classant et en évaluant les instruments financiers détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de porter des jugements importants quant à savoir si oui ou non les activités du Fonds sont d'investir en tenant compte du rendement total aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon l'IAS 39. Les jugements portés les plus importants comprennent la détermination que certains investissements sont détenus aux fins de transaction et que l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Devise fonctionnelle et de présentation

Le Fonds considère le dollar canadien comme sa devise fonctionnelle et de présentation. Le rendement

du Fonds est évalué en dollars canadiens et ses liquidités sont gérées dans cette même devise.

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

**5. Parts rachetables du Fonds**

Les parts rachetables du Fonds sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur de l'actif net par part.

Sommaire des achats/réinvestissements et rachats des parts :

2015	Parts rachetables, début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables émises lors du réinvestissement	Parts rachetables, fin de l'exercice
Série A	1 443 343	139 401	(540 425)	44 729	1 087 048
Série F	1 257 801	332 935	(563 038)	26 802	1 054 500

2014	Parts rachetables, début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables émises lors du réinvestissement	Parts rachetables, fin de l'exercice
Série A	1 252 736	305 104	(158 835)	44 338	1 443 343
Série F	1 141 514	206 322	(112 168)	22 133	1 257 801

**6 Frais de gestion - dépenses**

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des activités et des affaires du Fonds, conformément aux accords de gestion ou des actes de fiducie.

Le Gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont en fonction de la VL aux fins de transaction pondérée, à un taux prescrit, conformément aux documents d'offre du Fonds. Les pourcentages annuels des frais du Gestionnaire du Fonds sont les suivants :

Série A	2,00 %
Série F	1,00 %

Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement sur la valeur liquidative moyenne pondérée par série de parts, et sont versés le dernier jour de chaque mois. Durant l'exercice, le Fonds a engagé des frais de gestion de 305 691 \$ (au 31 décembre 2014 : 320 665 \$) et 0 \$ (au 31 décembre 2014 : 8 000 \$) pris en charge par le Gestionnaire. Au 31 décembre 2015, 22 829 \$ (au 31 décembre 2014 : 32 069 \$) en frais de gestion sont payables au Gestionnaire.

**Frais d'administration**

Tous les frais applicables à l'administration et aux activités du Fonds, y compris les frais juridiques, les frais de vérification, les intérêts, les frais liés à la production des rapports financiers et autres rapports, les frais liés au respect de la réglementation, sont assumés par le Fonds. Les frais de courtage sont également payés par le Fonds.

Il est à la discrétion du Gestionnaire, de temps à autre, d'annuler ou de prendre en charge des frais liés au Fonds. Le montant de ces frais annulés ou pris en charge est présenté dans les états du résultat global.

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

---

7. Impôts sur le revenu et distributions

a) Imposition des fiducies de fonds communs de placement à capital variable

Le Fonds est admissible comme organisme de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La date de fin d'exercice du Fonds est le 15 décembre aux fins d'impôt sur le revenu. Les états financiers du Fonds ne contiennent pas de clause pour l'impôt sur le revenu, car tout produit financier net, notamment les gains en capital, est distribué au cours de l'exercice aux porteurs de parts ou peut être distribué aux porteurs de parts, et leur est imposable. L'impôt sur les gains en capital qui n'ont pas été versés aux porteurs de parts peut être récupéré conformément à une formule établie en fonction du rachat de parts du Fonds. Les pertes fiscales ne sont pas déductibles par les porteurs de parts, mais peuvent être reportées par le Fonds comme le permet la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les retenues d'impôt sur le produit de dividendes étrangers sont retenues à la source.

b) Pertes reportées

Les pertes en capital nettes réalisées du Fonds peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire de futurs gains en capital nets réalisés. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées afin de réduire le revenu imposable jusqu'à vingt ans.

Expiration en	\$
2027	27 732
2028	133 376
2029	4 638
2031	41 775
	<hr/> 207 521

Au 31 décembre 2015, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de 207 521 \$ (au 31 décembre 2014 325 006 \$). Les pertes en capital brutes au 31 décembre 2015 étaient de 13 715 166 \$ (au 31 décembre 2014 12 848 118 \$).

8. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds consistent en des liquidités et des placements. Par conséquent, le Fonds est exposé à divers types de risques qui sont associés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Ces risques comprennent le risque du marché, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement à cause des variations dans les taux d'intérêt, de la situation économique et des nouvelles sur les marchés et les sociétés concernant des titres précis détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels ce dernier investit. Ces risques et les risques liés aux pratiques de gestion utilisées par le Fonds sont présentés ci-dessous :

a) Risque du marché

Le risque du marché correspond au risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de la valeur marchande. Les placements du Fonds sont sujets aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents à l'investissement dans des marchés financiers. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le Gestionnaire modère ce risque au moyen d'une sélection minutieuse des titres en respectant les limites établies, et le risque lié à la valeur marchande du Fonds est géré par la diversification des placements du Fonds. Le Gestionnaire de placements surveille quotidiennement les positions de marché globales et les positions sont maintenues à l'intérieur de fourchettes établies.

Trois composantes principales influencent le risque du marché du Fonds : la variation de la valeur marchande réelle, la variation des taux d'intérêt et le mouvement des devises. Si le cours des titres détenus par le Fonds augmente (baisse) de 5 %, et que toutes les autres variables demeurent constantes, les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables, par part, varient de la façon suivante :

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

8. Gestion du risque financier (suite)  
a) Risque du marché (suite)

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	5 % Augmentation	5 % Diminution	5 % Augmentation	5 % Diminution
	\$	\$	\$	\$
Série A	7,36	6,70	7,64	6,98
Série F	8,41	7,66	8,58	7,84

Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

- b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations dans les taux d'intérêt aient une incidence sur les futurs flux de trésorerie et la juste valeur des instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers productifs d'intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de tels instruments financiers fluctue en raison de variations dans les niveaux courants des taux d'intérêt du marché. Les actifs et les passifs du Fonds sont de nature à court terme ou sont non productifs d'intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas assujéti à un important risque lié au taux d'intérêt en raison des fluctuations dans les niveaux courants des taux d'intérêt du marché.

- c) Risque de change

Le risque de change est que la valeur des placements, libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change des devises. Le Tableau du portefeuille de placements présente tous les placements libellés dans des devises. Les participations dans des marchés étrangers sont exposées au risque de change, car les prix libellés dans les devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, le dollar canadien, lors de la détermination de la juste valeur.

L'incidence potentielle sur les actifs nets du Fonds attribuables aux détenteurs de parts rachetables, lorsque toutes les autres variables demeurent constantes, à la suite d'une augmentation/diminution du revenu net de 5 % des devises dans le tableau ci-dessous par rapport au dollar canadien, entraînera une augmentation/diminution des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables de 799 960 \$ (au 31 décembre 2014 — [100 405 \$]). Dans la pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Le tableau suivant illustre l'exposition du Fonds aux devises :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Dollar américain	16 003 786	(2 008 097)
Total	16 003 786	(2 008 097)

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

8. Gestion du risque financier (suite)

d) Risque de liquidité

Le Fonds est exposé quotidiennement au remboursement en espèces des parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande, au gré du porteur de parts, à la VL aux fins de transaction actuelle par part. On gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être liquidés rapidement. De plus, le Fonds cherche à conserver suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir des liquidités. Les charges à payer sont habituellement dues dans les 90 jours.

e) Risque lié à la concentration des placements

Le tableau suivant classe les placements du Fonds par concentration de secteurs économiques selon le pourcentage de l'actif net au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur
	%	\$ CA	%	\$ CA
Consommation de base	20,8	3 348 020	20,1	4 187 708
Services publics	17,8	2 869 202	21,9	4 566 582
Services financiers	15,4	2 475 044	14,5	3 030 294
Énergie	10,8	1 742 338	10,1	2 115 159
Produits industriels	9,4	1 511 923	8,9	1 854 130
Services de télécommunication	8,0	1 295 273	5,7	1 198 590
Technologie de l'information	6,0	967 646	4,0	844 021
Biens de consommation cyclique	2,7	433 796	2,0	414 751
Soins de santé	2,7	437 009	2,9	598 736
Matières premières	-		0,4	91 128
Total des actions	93,6	15 080 251	90,5	18 901 099
Autres actifs moins les passifs	6,4	1 041 679	9,5	1 985 693
Valeur liquidative totale	100,0	16 121 930	100,0	20 886 792

9. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Informations à fournir relatives aux instruments financiers

Le Fonds utilise une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers. Cette hiérarchie est présentée ci-dessous :

Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des actifs financiers du Fonds en date du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2014 est établie comme suit :

31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions	15 080 251 \$	- \$	- \$	15 080 251 \$
	15 080 251 \$	- \$	- \$	15 080 251 \$

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

9. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions	18 901 099 \$	- \$	- \$	18 901 099 \$
Contrats de change à terme	-	(417 996)	-	(417 996)
	18 901 099 \$	(417 996) \$	- \$	18 483 103 \$

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours des exercices.

**Instruments financiers non évalués à la juste valeur**

Les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont des éléments d'actif et de passif à court terme comptabilisés au coût amorti, dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

10. Commissions et opérations entre apparentés

Le Gestionnaire et Caldwell Securities Ltd. (« CSL »), un courtier, sont tous deux des filiales détenues en propriété exclusive de Caldwell Financial Ltd. Les commissions de courtage sur actions suivantes, incluses dans « Coûts de transaction » dans les états du résultat global, ont été payées à CSL pour les exercices se terminant au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>Fonds mondial de dividendes Clearpoint</b>	32 661	43 909

Ni le Gestionnaire ni le Fonds n'ont reçu de commission sous forme de rabais de courtage sur titres gérés de la part de courtiers afin de payer pour des services de tiers en recherche.

11. Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part, pour l'exercice se terminant le 31 décembre est calculée comme suit :

2015	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Nombre moyen pondéré des parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part
Série A	46 785 \$	1 270 773	0,04
Série F	68 582	1 262 647	0,05
2014	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Nombre moyen pondéré des parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, par part
Série A	1 155 888 \$	1 391 761	0,83
Série F	1 209 255	1 186 290	1,02

**Fonds mondial de dividendes Clearpoint**  
Notes complémentaires aux états financiers  
31 décembre 2015

12. Gains (pertes) nets provenant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Pour les exercices terminés au 31 décembre	2015	2014
Gains (pertes) nets réalisés sur les éléments d'actif et de passif financiers :		
Détenus aux fins de négociation	(3 311 698) \$	(159 367) \$
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 438 998	1 209 932
	(872 700)	1 050 565
Gains (pertes) nets réalisés sur les éléments d'actif et de passif financiers :		
Détenus aux fins de négociation	417 996	(362 817)
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	430 265	1 740 488
	848 261	1 377 671
	(24 439) \$	2 428 236 \$

Les gains (pertes) réalisés provenant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat représentent la différence entre le montant comptabilisé de l'actif financier au début de la période de présentation de l'information ou le prix de l'opération si l'achat a été réalisé au cours de la période de présentation de l'information et le coût de la vente ou du règlement.

Les gains non réalisés représentent la différence entre le montant comptabilisé de l'actif financier au début de la période de présentation de l'information ou le prix de l'opération si l'achat a été réalisé au cours de la période de présentation de l'information et le montant comptabilisé à la fin de la période de présentation de l'information.

13. Chiffres comparatifs

Le Fonds a réévalué la présentation de ses actifs à court terme conformément aux IFRS et, par conséquent, a séparé la trésorerie en espèces et en devises pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables au 31 décembre 2014, ou sur l'augmentation des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice terminé à cette date.

14. Événements se produisant après la date de la déclaration de position financière

Aucun événement important ne s'est produit après la date de la déclaration de position financière ni après la date d'autorisation des états financiers qui, selon la gestion, exigerait la présentation d'autres renseignements dans les états financiers.

15. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés par le Gestionnaire et le fiduciaire, et leur émission a été autorisée le 29 mars 2016.